

Résultat final définitif de l'Offre Publique d'Achat

d'Axpo Holding AG, Baden, pour la totalité des actions au porteur d'EGL SA, Laufenburg, se trouvant en mains du public d'une valeur nominale de CHF 50 chacune

Offre Axpo Holding AG, Baden, («Axpo» ou l'«Offrant»), a effectué une offre publique d'achat (l'«Offre») pour la totalité des actions au porteur d'EGL SA («EGL» ou la «Société Cible»), se trouvant en mains du public d'une valeur nominale de CHF 50 chacune. Pour des informations supplémentaires, veuillez vous référer au prospectus d'Offre du 27 juin 2011 (sur www.axpo.ch).

Résultat final définitif A l'échéance du délai supplémentaire de l'Offre, le 1^{er} septembre 2011, 16.00 heures (CET), 131 676 actions au porteur d'EGL ont été offertes à l'achat. Cela correspond à 55.4% des actions, sur lesquelles porte l'Offre.

Depuis l'annonce d'Offre, le 27 juin 2011 (jusqu'à l'échéance du délai supplémentaire) Axpo a acquis, hors offre, 101 283 actions au porteur d'EGL.

En incluant les 2 402 399 actions de la Société Cible que Axpo détenait déjà lors de la publication de l'Offre (correspondant à 91.0% des droits de vote et du capital-actions), il en résulte une participation d'Axpo de 99.8% des droits de vote et du capital-actions au sein de la Société Cible.

	Nombre d'actions	Droit de vote	Taux de réussite
Préacquisition	2 402 399	91.0%	
Actions offertes	131 676	5.0%	98.0%
Actions acquises	101 283	3.8%	
Résultat final	2 635 358	99.8%	

Exécution L'exécution est prévue pour le 14 septembre 2011.

Conditions Selon le résultat intermédiaire définitif du 18 août 2011 on a renoncé à la condition b) dans l'article B.7. du prospectus de l'Offre et sous réserve de la condition a) dans l'article B.7. du prospectus de l'Offre, Axpo a déclaré l'aboutissement de l'Offre.

La condition a) dans l'article B.7. du prospectus de l'Offre reste valable jusqu'à son exécution ou à sa renonciation. L'exécution rend inapplicable la condition a) dans l'article B.7.

Squeeze-out/retrait de la cotation Tel que décrit à l'article E.3. du prospectus de l'Offre, Axpo envisage, après l'exécution de l'Offre d'annuler les titres restants d'EGL conformément à l'art. 33 LBVM. Lors de cette procédure, les actionnaires reçoivent une rémunération en espèce s'élevant au prix de l'Offre (par rapports aux conséquences fiscales, cf. l'article J.6. du prospectus de l'Offre). Dans ce contexte un retrait de la cotation des actions au porteur d'EGL est prévu.

Restrictions par rapport à l'Offre L'Offre est soumise à des restrictions conformément au prospectus d'Offre.

Numéro de Valeur/ISIN/Symbole 328 822/CH0003288229/EGL
 Actions au porteur d'EGL SA (1^{ère} ligne de négoce)
 13 178 022/CH0131780220/EGLE
 Actions au porteur d'EGL SA offertes (2^{ème} ligne de négoce)

Banque mandatée Banque Cantonale de Zurich